

LPTV
& STEREO

Pour **TOUS** vos besoins
 en divertissement par
 antenne satellite
 Days Corner
 Wellington

854-2290

VENTE ET SERVICES

ACADIA VOIX

Le seul journal de langue française à l'Île-du-Prince-Édouard

SUMMERSIDE (Î.-P.-É.) 23^e ANNÉE LE MERCREDI 12 AVRIL 2000 65 CENTS (INCLUS TPN)

**À vous
 de choisir
 votre
 député.e
 le 17 avril**

APF

PRIX D'EXCELLENCE
 Qualité de la langue française et
 Qualité de la photographie

FONDATION JEAN-H-DOIRON
 le fonds de fiducie pour LA VOIX ACADIENNE
 progresse

23 000 \$ 75 000 \$

SOMMAIRE

- ★ Le Bloc Québécois dénonce le projet de loi C-20 p. 2
- ★ Reg Pendergast, candidat NPD p. 2
- ★ Léonce Bernard nommé Sociétaire Coop de l'année p. 3
- ★ Prince-Ouest aura des classes françaises dès septembre 2000.... p. 3
- ★ Éditorial p. 4
- ★ Lettres à la rédactrice pp. 4-5
- ★ L'ATÉ revient d'une tournée p. 6
- ★ Page de la famille p. 7

**Réponses
 aux questions
 de
 la Société
 Saint-Thomas-
 d'Aquin**

À lire aux pages 8 et 9

La neuvième Semaine provinciale de la francophonie débute

Par Marcia ENMAN

C'est sous le thème « Francophonie de l'Île... un espace à cultiver » que se déroule cette Semaine, nombreuses en activités, de la neuvième Semaine provinciale de la francophonie. La Société Saint-Thomas-d'Aquin et la Division des affaires francophones, en collaboration avec le ministère de l'Éducation, ont fait équipe avec plusieurs partenaires afin de préparer une foule d'activités pour tous les goûts et groupes d'âges.

La neuvième édition de la Semaine provinciale de la francophonie a pris son envol, le dimanche 9 avril, devant près de 200 personnes, au Théâtre Jubilee du Centre Wyatt de Summerside. C'est à Mitch Murphy, le ministre responsable des Affaires francophones à qui est venue la tâche de déclarer la Semaine provinciale de la francophonie officiellement ouverte.

Parmi les artistes invités on a pu entendre le groupe DBS, groupe de jeunes musiciens et musiciennes composé de Christine Arsenault, Shane Arsenault, Julie Arsenault, Caroline Bernard et Charles Bernard, tous de la région Évangéline. DBS s'est révélé ayant beaucoup de potentiel et une découverte pour plusieurs des gens présents. On a pu aussi apprécier encore comme l'habitude le talent magnifique de Melissa Gallant avec ses invités Philippe et Gilles.

Durant l'après-midi, on a fait la présentation de L'Éducateur ou L'Éducatrice de l'année, une remise faite par Mme Margie Cain, présidente de *Canadian Parents for French*. Cette année, l'honneur est allé à Mme Monique Brisson, éducatrice à l'école Westisle.

Moments de grandes célébrations pour les Acadiens, Acadiennes et francophones de l'Île, ce sont aussi des occasions privilégiées pour sensibiliser les francophones et les anglophones à la richesse de la langue française.



Les partenaires de la Semaine provinciale de la francophonie : Linda Lowther, représentante du ministère de l'Éducation, Antoine Richard, président de la Société Saint-Thomas-d'Aquin, Christine Arsenault, la belle voix du groupe DBS, assis : Francis et Berthe Blanchard dans les personnages Gabriel et Évangéline et Mitch Murphy, ministre responsable des Affaires francophones.



La découverte de la Semaine, le groupe DBS de gauche à droite, Charles Bernard, Julie Arsenault, Christine Arsenault, Caroline Bernard et Shane Arsenault. ★

Les Parlementaires canadiens reçoivent une lettre de Gilles Duceppe

Par Marcia ENMAN

Dans le cadre de la tournée des capitales canadiennes du Bloc Québécois, le député de Bonaventure -Gaspé-Îles-de-la-Madeleine-Pabok, Yvan Bernier, était de passage à Charlottetown pour remettre aux députés de l'Assemblée législative une lettre de son chef, Gilles Duceppe, dénonçant le projet de loi C-20. Cette lettre invite les Parlementaires canadiens, élus du peuple et gardiens de la démocratie, à s'élever contre le projet de loi C-20 pour la défense des droits et libertés démocratiques.

M. Bernier a indiqué que huit de ses collègues étaient dans les autres provinces pour communiquer leurs préoccupations vis-à-vis ce projet de loi C-20.

M. Bernier et ses collègues espèrent qu'avec l'appui des provinces ils réussiront à persuader le Sénat de tenir des audiences publiques sur la législation.

« Le projet de loi C-20 vise à encadrer le droit des Québécoises et Québécois de décider librement et démocratiquement de leur avenir. Avec son projet de loi, le gouvernement change les règles du jeu en remettant en cause le principe du 50 % + 1 et attribue à la Chambre des communes un droit de veto sur la clarté de la question et de la majorité » a déclaré Yvan Bernier. « Chercher à mettre un tel cadenas sur les aspirations du Québec est d'autant plus

inacceptable que le geste antidémocratique d'Ottawa n'est légitimé ni par les Québécoises et Québécois qui, dans une large majorité et toutes allégeances politiques confondues, s'opposent au projet de loi, ni par l'avis de la Cour suprême dont le gouvernement fédéral dénature la portée » a poursuivi le député.

Le projet de loi C-20 vise le Québec, mais pourrait aussi avoir des conséquences néfastes pour le Canada. « Cette fois-ci, le Québec est la cible, mais un jour, ce sera peut-être l'Île-du-Prince-Édouard qui se retrouvera dans la mire d'Ottawa, a expliqué Yvan Bernier. Ce projet de loi serait une intrusion jamais vue dans le domaine des compétences des provinces et permettrait au Parlement fédéral de décider de la validité des décisions prises démocratiquement par les élus des assemblées législatives provinciales. »

La loi fédérale risque aussi de ternir la réputation internationale du Canada puisqu'il établirait un double standard inacceptable dans la façon dont le gouvernement canadien reconnaît la volonté des peuples. « Le Canada a reconnu la légitimité du référendum tenu récemment au Timor oriental en vertu de la règle du 50 % + 1, mais il jugerait ce seuil insuffisant pour le Québec. Le cas échéant, le gouvernement canadien devra expliquer cette contradiction au concert des nations » a affirmé le



Sur la photo on voit Yvan Bernier qui remet la lettre à Diane MacLellan, la greffière de l'Assemblée législative.

député de Bonaventure-Gaspé-Îles-de-la-Madeleine-Pabok.

Le projet de loi C-20 constitue une atteinte grave à la démocratie aussi bien au Québec qu'au Canada et dans le monde. Pour ces raisons, le Bloc Québécois demande le retrait pur et simple

du projet de loi C-20 présentement à l'étude au Sénat. « J'exhorte les citoyens de l'Île-du-Prince-Édouard qui tiennent à leur liberté et à leurs institutions démocratiques à faire connaître leur opposition à ce projet de loi » a conclu Yvan Bernier. ★

Reg Pendergast se présente dans le district 27 (Tignish-Deblois)

Par Marcia ENMAN

M. Reg Pendergast se présente dans le district 27 sous la bannière du Nouveau Parti démocratique. Selon M. Pendergast le slogan du NPD « À vous la parole » signifie les principes du Parti qui sont de donner aux électeurs, soit aux gens de Prince-Ouest également et non pas seulement aux villes centrales, des moyens pour passer à leur développement, que ce soit des entreprises touristiques, etc.

D'après M. Pendergast il y a eu trop de fonds investis sur des gros projets. « En santé je suis très préoccupé » dit-il. « Je suis inquiet des statistiques qui démontrent une augmentation dans l'administration et une diminution dans les emplois de préposés aux soins ».

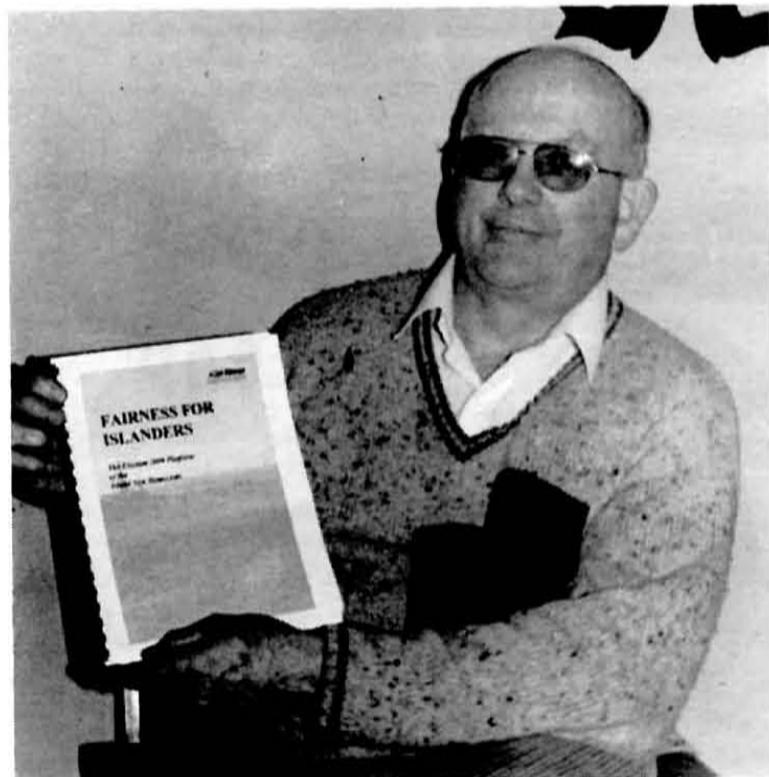
En éducation, il se dit très déçu du gouvernement actuel ainsi que le précédent pour avoir utilisé des cents milles de dollars pour se battre en Cour suprême du Canada

au lieu de se servir de ses fonds pour promouvoir les programmes d'éducation en français et l'immersion.

Dans l'agriculture, M. Pendergast appuie les politiques du NPD d'encourager le maintien des petites fermes ainsi que la production d'une bonne diversification de produits tout en protégeant l'environnement.

En tourisme, M. Pendergast indique encore l'importance de développer les autres régions de la province. « Si l'on investissait autant dans le développement des autres régions qu'on a investi dans la promotion d'Anne aux pignons verts, on serait très satisfait » dit-il.

Finalement, M. Pendergast est préoccupé au sujet de la démocratie législative car le gouvernement a introduit un budget qu'il a évité de débattre, et il indique que depuis qu'il a débuté sa campagne, il sent que les gens veulent un changement. ★



En général EN BREF

La Fondation du Parkinson

Les membres du public sont cordialement invités à une réunion de la Fondation du Parkinson du Canada le mercredi 26 avril 2000, à 19 heures au Best Western, Charlottetown (pièce Dalvay) 238, rue Grafton. Le but de cette réunion publique est d'établir un chapitre provincial de la Fondation du Parkinson sur l'Île-du-Prince-Édouard. En devenant bénévole, ceci peut faire une différence dans la vie de ceux qui sont affligés par la maladie du Parkinson en plus de nous aider à atteindre notre but de trouver une guérison.

Expo-sciences provinciale

(ME) Le 6 avril dernier avait lieu l'Expo-sciences provinciale au Centre des arts de la Confédération à Charlottetown. Les écoles ont tenu leur Expo-sciences et les gagnants de chaque région se rendaient à Charlottetown pour compétitionner au niveau provincial. Leif-Gabriel Hammarlund, 6^e année de l'école François-Buote s'est mérité des honneurs. Jean-Luc Poulin et Alex Arsenault de l'école Évangéline se sont mérité un prix dans la catégorie junior. Félicitations aux gagnants.

À CBAF Bonjour

La communauté acadienne et francophone de l'Î.-P.-É. est invitée à poser des questions aux invités des tables rondes qui vont se dérouler:

Le jeudi 13 avril

Table ronde et tribune téléphonique « L'Acadie fragmentée ». Les invités sont Maurice Basque, Benoît Henry, Charles Curley et Betty Bordages.

Le vendredi 14 avril

Table ronde et tribune téléphonique « Campagne électorale ». Les invités seront Léona Bélaire Arsenault, le Nouveau Parti démocratique ; Wilfred Arsenault, Parti Progressiste-Conservateur et Robert Maddix, Parti Libéral. ★

Hommage au Sociétaire Coop de l'année

Léonce Bernard de Wellington, à l'Île-du-Prince-Édouard, a été nommé Sociétaire de l'année 1999 à l'assemblée annuelle de Coop Atlantique tenue à Sydney, au Cap-Breton, le 1^{er} avril dernier. Pour ses réalisations à titre de bénévole, M. Bernard a reçu un chèque de 2 000 \$ qu'il pourra verser à l'organisme de charité de son choix ainsi qu'une reconnaissance publique et une ovation debout de plus de 300 coopérateurs, selon un communiqué.

En plus de M. Bernard, 10 autres candidats avaient été proposés par des sociétaires du Canada atlantique et du Québec. Les nominations étaient fondées sur la contribution apportée à la communauté par les candidats à titre de bénévoles.

« L'objectif du prix du Sociétaire coops de l'année est de reconnaître la contribution phénoménale qu'apportent les sociétaires Coop à leur communauté », explique Jennifer McLeod, vice-présidente du marketing à Coop Atlantique. « Ces sociétaires illustrent bien le 7^e principe de la coopération, soit l'engagement envers la communauté. Leur travail bénévole a des effets importants sur la qualité de vie au

Canada Atlantique et Coop Atlantique a choisi ce prix pour rendre hommage à leur contribution. » M. Bernard a été nommé par le président de la Coopérative de Wellington.

Au cours des deux dernières décennies, M. Bernard a fait le lien entre son travail coopératif et le développement communautaire. Voici quelques exemples de son dévouement et de sa dévotion à la communauté de Wellington et aux régions avoisinantes. À titre de gérant de la Caisse populaire Évangéline, cette caisse de crédit est devenue la première de l'Île à ouvrir une caisse dans une école pour encourager les enfants d'économiser. Il a également organisé le premier Conseil coop qui a été remplacé par le Conseil de développement coopératif, dont il est un des fondateurs. De plus, il a siégé à un conseil scolaire et il a fait partie du Club de pompiers de Wellington et de l'Association de hockey mineur d'Évangéline, entre autres.

M. Bernard a décidé d'offrir son chèque de 2 000 \$ au Club de garçons et filles de Wellington. À titre de trésorier du conseil du club, il est conscient de l'importance

de travailler avec les jeunes et il sait que l'argent pourra être utilisé à de bonnes fins. Après tout, les jeunes sont notre avenir.

Coop Atlantique est le deuxième grossiste coopératif régional en importance au Canada et regroupe 170 coopératives socié-

taires. Les magasins coops servent plus de 226 000 familles sociétaires au Canada atlantique et au Québec.



Sur la photo on voit M. Léonce Bernard, récipiendaire du prix de Sociétaire Coop de l'année 1999 qui remet un chèque de 2 000 \$ à la présidente du conseil d'administration du Club de garçons et filles de Wellington, Sandra Arsenault (au centre). M. Ernest Arsenault (à la droite) représentant de la Coopérative de Wellington est la coopérative qui a soumis la nomination de M. Bernard pour ce prix. ★

La région Prince-Ouest aura des classes françaises dès septembre 2000



Ces jeunes de la maternelle française de Prince-Ouest «L'Arc-en-ciel» auront la chance de fréquenter des classes en français, langue première, dans leur région dès septembre 2000. Sur la photo, on voit à l'arrière-plan de gauche à droite Travis Leclerc, Jordan Gaudet, Tina Doucette, présidente du Comité pour l'éducation française à Prince-Ouest, Alain Graham, Ryley Arsenault-Doyle. À l'avant-plan Kathlyn Richard, le constable Rick Marleau en visite à la maternelle dernièrement et Maria Carragher.

Le comité régional (SSTA) Rév. S.-E.-Perrey a tenu son assemblée générale annuelle le mardi 4 avril au Club Ti-Pa à Tignish. Pour la prochaine année les membres du comité seront Austin Bernard, président; Caroline Landry, vice-présidente; Nelson Gaudet, secrétaire-trésorier; père Melvin Doucette, Marcella Perry, Tina Doucette et Sr. Hermine Bernard. Il reste 3 postes à combler, ceux du Club Ti-Pa et du Comité historique acadien Prince-Ouest. Les propositions de la réunion étaient les suivantes: qu'une rencontre ait lieu le mercredi 12 avril à 19 h entre tous les comités francophones de la région Prince-Ouest afin de discuter le projet d'un capsule témoin acadien; et malgré que le propriétaire des bureaux de la SSTA à Tignish ne soit pas d'accord que le Comité régional (SSTA) Rév. S.-E.-Perrey flotte le drapeau acadien,

le Comité fera flotter le drapeau acadien à ses bureaux durant la Semaine de la francophonie ainsi qu'en tout temps.

Le conférencier invité était M. Gabriel Arsenault, directeur général de la Commission scolaire de langue française de l'Î.-P.-É. M. Arsenault a parlé de l'histoire de l'éducation en français langue première à l'Île. Il note l'importance d'avoir une école de langue française dans chacune des régions acadiennes de l'Île afin de sauvegarder la culture. Il annonce officiellement qu'en septembre 2000, la région Prince-Ouest aura un établissement temporaire pour la première année, la maternelle et les groupes communautaires de la région. L'objectif sera d'avoir une nouvelle construction d'ici trois ans. Les démarches pour se procurer un terrain sont déjà entamées. ★

À noter que le lancement du livre des huit familles fondatrices de Tignish a été remis à une date ultérieure, qui reste à être déterminée.

ÉDITORIAL

La Semaine provinciale de la francophonie est débutée

La neuvième Semaine provinciale de la francophonie a débuté en fin de semaine sous le thème La francophonie de l'Île... un espace à cultiver.

Telle la tradition, l'ouverture officielle s'est déroulée le dimanche après-midi. Une grande découverte lors de ce spectacle, un groupe de jeunes nommé DBS a offert une excellente performance au public. Le groupe DBS a beaucoup de potentiel. À qui de s'assurer que ce groupe ait les ressources pour continuer? Je veux les féliciter pour le nombre de chansons toutes en français qu'ils ont présentées en plus de leurs propres compositions. Du talent s'annonce pour le Gala jeunesse qui s'en vient.

L'élection, l'élection, l'élection.....

Avez-vous hâte que le lundi 17 avril arrive pour qu'on puisse revenir à la normale. Il y a des districts qui promettent d'être serrés, seulement cinq jours et le résultat sera connu. C'est presque drôle de voir les candidats partout où l'on va. Ils se font voir aux diverses activités, ils parlent aux gens. Ils recueillent des votes. C'est à souhaiter qu'une fois élus à l'Assemblée législative, ils continueront de s'impliquer et d'écouter les besoins de nos communautés.

Au niveau des candidats, c'est intéressant de voir de plus en plus de francophones s'impliqués dans la course. Cela peut seulement être très positif pour notre communauté francophone. Comme on peut dire, la compétition est forte.

Aux électeurs et électrices de décider!

Marcia Enman

LETTRES À LA RÉDACTRICE

Je suis estomaquée

Madame la rédactrice,

Permettez-moi de vous dire que je fus estomaquée d'apprendre, par la lettre de Darlene Arsenault (1^{er} mars), que le Village de l'Acadie de Mont-Carmel avait décidé de présenter « La Cuisine à Mémé » en anglais, l'été prochain. Je la félicite pour son indignation devant un tel geste qui dénote un manque de vision de la part des responsables. Des spectacles en anglais sont présentés dans toutes les régions de l'Île, alors les touristes et visiteurs n'ont que l'embarras du choix.

La région Évangéline est peu fière de ses origines françaises si elle ne peut se distinguer des autres régions unilingues anglaises qui ne présentent jamais une version française de leurs spectacles.

David Le Gallant (22 mars) a cerné le problème qui fait que la clientèle manifeste de moins en moins d'intérêt et ses remarques sont pertinentes. Les scénarios manquent de corps (substance), certains dialogues sont enfantins, même si la présentation musicale est toujours appréciée.

N'attendez pas que le bateau sombre devant l'indifférence des

visiteurs et des résidents qui ont à cœur de conserver le « cachet acadien français » de votre accueillante région qui est méconnue des « away ».

Oui, je suis une « away » qui passe l'été dans l'Île depuis 33 ans et qui est très fière de partager vos activités en plus de diriger les visiteurs vers votre région, car ils ignorent l'existence d'une population francophone dans l'Île. J'ai assisté à toutes les présentations de La Cuisine à Mémé depuis le début, alors je parle en connaissance de cause.

Je n'ai rien contre le bilinguisme d'Anne Arsenault (15 mars), j'en reconnais la nécessité, mais de là à se méprendre sur son attrait pour souligner le fait français, il y a loin. Sachez, madame que ce qui fait défaut dans votre secteur ce sont les services tel qu'énumérés par Denise Millette-Caissie (22 mars), surtout une belle plage.

Madame la rédactrice, j'espère que vous accueillerez mes remarques sur le sujet brûlant, de la Cuisine à Mémé et qu'elle seront reçues avec la considération voulue.

Sincèrement,

Alice Bolduc,
Montréal et Cavendish ★



340, rue Court, C.P. 1420,
Summerside (Î.-P.-É.) C1N 4K2
Tél : (902) 436-6005 ou 436-8988
fac-similé : 888-3976

Directrice générale :
MARCIA ENMAN

Comptabilité, préposée aux abonnements
et à la photocomposition :
GHISLAINE BERNARD

Préposée au montage :
ANNIE LALLEMAND

Préposée à la chambre noire :
LÉONA ARSENAULT

Révisseuse :
NICOLE BRUNET

OPSCOM

est notre agence nationale
au 1-800-20PSCOM



membre



Audit Bureau of Circulations

Page d'accueil web :
<http://www.teleco.org/voix>

Courrier électronique :
lavoix@pei.sympatico.ca

ISSN 1195-5066

Échappatoire pour Le Village de l'Acadie!

Je félicite M. Léonce Bernard, directeur du «Village de l'Acadie», pour avoir enfin répondu et de façon à faire croire qu'il n'y avait que moi qui s'opposait à une «Cuisine à Mémé» anglaise, comme produit acadien. Qu'en est-il des lettres fort pertinentes de Darlene Arsenault et de Denise Millette-Caissie? Qu'en est-il de ceux et celle qui se sont offusqués de la chose au programme «Compass» à la CBC? Je suis venu après tout ça!

Vous dites en terminant votre article, M. Bernard, qu'il faut «se donner la main pour assurer la survivance de nos entreprises françaises» tandis que vous voulez leur donner un saveur anglaise! Au contraire, et avec d'autres, je pense que l'opposition à une Cuisine à Mémé anglaise est justement là pour conserver ce que «la communauté acadienne a beaucoup travaillé pour avoir «ce sont vos mots!»

Encore plus grave, vous avez pris un moyen détourné dans votre réplique par lequel vous cherchez à vous tirer d'embarras. Le moyen détourné c'est que vous affirmez que mon article a abaissé les membres et les employés de la coopérative du Village de l'Acadie. Pourtant ce que je voulais faire comprendre en particulier, c'est qu'une «Cuisine à Mémé» en anglais n'est pas nécessaire et

abaisserait plutôt notre image en tant qu'Acadiens français, nous qui luttons avec acharnement pour avoir des écoles et des services en français tandis qu'on se vend en anglais au Village de l'Acadie!

Votre moyen détourné se poursuit quand vous dites que j'ai dit que les employés accueilleraient mieux les Anglophones que les Francophones. Je n'ai jamais dit cela. J'ai plutôt exprimé le regret qu'il paraissait que les Anglophones étaient mieux servis que les Francophones quand on considère que toute la facturation et tous les objets d'artisanat sont étiquetés presque exclusivement en anglais au Village de l'Acadie! C'est tout à fait différent ceci que d'accuser les employés qui font un excellent travail en général. Comme employé, nous avons toujours servi les touristes dans leur propre langue, même en allemand, et vous le savez.

Dire, M. Bernard, que je n'ai pas le Village de l'Acadie à cœur ou j'ai travaillé de tout cœur est un autre moyen détourné! Vous vous trompez royalement car si je n'avais pas le Village de l'Acadie à cœur, je ne m'aurais guère impliqué comme d'autre l'ont fait avant moi pour sauver l'image à saveur acadienne-française que doit être notre Village des Pionniers depuis sa fondation!

Vous avez raison; j'ai dit que

les guides d'autobus et les touristes francophones s'offusquaient de la médiocrité de la Cuisine à Mémé telle qu'elle était. Et j'en ai alors parlé à mes co-travailleurs ce que vous saviez aussi d'ailleurs. Au lieu de mettre la «Cuisine à Mémé» en anglais, il faudrait l'améliorer en l'acadianisant et non en l'américanisant! Découlant de cela j'appuie Darlene Arsenault, Denise Millette-Caissie et d'autres qui vous disent de plutôt miser sur une clientèle francophone avant tout pour faire valoir notre culture et notre belle langue acadienne de nos grands-parents! Malheureusement, notre acadianité a été dévalorisée par la «Cuisine à Mémé» récente et cela en français! Rien n'indique que notre acadianité sera davantage valorisée en anglais!

Finalement, vous dites dans votre lettre à la rédactrice, que 1999 a été une année record quant à la vente de billets et que votre clientèle d'autobus a augmenté! Si c'est le cas, pas besoin de mettre «La Cuisine à Mémé» en anglais!

Pouvez-vous nous expliquer alors comment la Cuisine à Mémé en français-acadien pourrait compromettre les 50 employés du Village, l'été?

D'autre part, si les touristes francophones ont diminué de 50% en 1998, pourquoi la ques-

tion est pour des spectacles en anglais? Pourquoi pas, quoi faire pour augmenter la clientèle francophone?

Si vous allez offrir des écouteurs ou des dépliants à ceux qui ne parlent pas français lors d'une éventuelle cinéscénie au Village de l'Acadie, pourquoi ne pourriez-vous pas expliquer d'avance aux Anglophones présents le contenu de «La Cuisine à Mémé» ou même avec l'aide d'une brochure!

Nous sommes d'accord, vous et moi, qu'il faut préserver notre culture et notre langue, mais pas en anglissant le produit acadien pour quiconque. On peut expliquer le déroulement de la chose en anglais mais la chose elle-même doit demeurer acadienne-française.

Vous avez peut-être réussi à vous tirer d'embarras, chez certains, en alléguant des choses que je n'ai pas dites, mais il en demeure pas moins que garder La Cuisine à Mémé acadienne-française est la façon la plus évidente pour valoriser notre culture. Et c'est cela que tous les opposants demandent tout simplement. L'on pourra aussi voir à la survivance de notre entreprise acadienne qu'est Le Village de l'Acadie! Comme vous, cela me tient à cœur!

Acadiennement,
David Le Gallant ★

LETTRE À LA RÉDACTRICE

Mme la rédactrice,

Selon les statistiques, il est bien probable qu'il y a parmi vos lecteurs quelques-uns qui ont travaillé aux États-Unis, qui sont maintenant à la retraite, et qui reçoivent des prestations de l'Administration de la Sécurité Sociale Américaine.

S'il y a de telles personnes, en guise de contribuables canadien(ne)s, elles auront reçu l'an dernier, au moment où elles remplissaient leurs déclarations de revenus pour 1998 une surprise peu agréable, en apprenant qu'elles devaient payer un montant fortement élevé en comparaison avec ce qu'elles ont dû payer pour 1997. Il y a des contribuables qui ont vu leur montant à payer augmenter en centaines et aussi milliers de dollars.

C'est à cause d'un changement dans la convention fiscale Canada-É-U (Article XVIII, paragraphe 5) effectuée le 29 juillet 1997. Jusqu'à 1995, selon le Deuxième Protocole de ladite convention, le pays de résidence du contribuable avait le droit d'impôt sur de telles prestations. Néanmoins, seulement la moitié (50%) était exposée à l'impôt; une moitié (50%) était ex-

emptée.

En 1995, les deux gouvernements se sont mis d'accord sur un Troisième Protocole, selon lequel l'autorité d'impôt sur ces prestations était renversée : c'était le pays qui était la source des prestations qui avait le droit d'imposer les taxes, d'où il est arrivé que les prestations de la Sécurité Sociale Américaine reçues par les personnes (canadiennes ou américaines) résidentes au Canada étaient soumises à l'impôt américain.

Pour sa part, le gouvernement américain, n'ayant aucun moyen de distinguer entre les bénéficiaires des prestations au Canada selon le montant des revenus de chacun(e), a imposé sur tous également une retenue/déduction non remboursable de 25.5% de ses prestations -- une imposition qui a causé bien de peines pour beaucoup de contribuables, et a suscité bien de cris d'angoisse partout au Canada -- cris qui étaient écoutés et diffusés par les médias.

S'étant rendues compte qu'elles avaient commis une grande erreur et une grande injustice avec le Troisième Protocole, les autorités

américaines et canadiennes se sont réunies à peine deux ans plus tard pour se pencher sur un Quatrième, le protocole actuellement en vigueur, tout en commettant -- comme une bande de sorciers apprentis -- une autre injustice aux dépens des mêmes contribuables canadiens. Car le Quatrième Protocole a renversé encore une fois le droit d'impôt : tel droit appartient maintenant au pays de résidence de celui ou celle qui reçoit les prestations -- mais (un grand « mais »!) bien 85% du montant des prestations est maintenant exposé aux impôts canadiens! Face à 1995, il s'agit d'une hausse -- soudaine, brutale, imprévue -- de 70% (85-50=35; 35:50=70:100) dans l'imposition de prestations dont le but est d'aider à soutenir les personnes âgées et à la retraite, des personnes qui ont des moyens très restreints pour affronter un tel changement dans leurs affaires.

On estime qu'il y a 80 000 personnes au Canada touchées par ce changement, dont trois sur quatre sont citoyens canadiens, les autres américains. Selon l'Administration de la Sécurité Sociale Américaine, en ce moment

(le 13 mars 2000) il y en a 618 à l'Île-du-Prince-Édouard. Pendant les deux ans où le Quatrième Protocole est en vigueur, une organisation basée à Windsor en Ontario travaille pour améliorer la situation de ce groupe de personnes âgées : il s'agit de « *Canadians Asking for Social Security Equality* » ou CASSE, dont il y a un site Web : <http://www.casse.org>. Tout.e lecteur.trice qui se sent victime de la situation actuelle pourrait se rendre à ce site Web par le système provincial des bibliothèques ou un centre « Accès Î.-P.-É. »

Il semble que les protestations chez les autorités sur les deux côtés de la frontière ont eu pour résultat une possible renégociation du protocole actuel. Ainsi la chose plus importante pour celui ou celle qui veut contribuer à une amélioration de la situation actuelle est d'écrire une lettre (ou

envoyer un fax) aussitôt que possible à : M. Philip R. West, International Tax Counsel, Room 4206 Main Treasury, Washington DC 20220 USA. Dans une telle communication à M. West, on doit souligner qu'il s'agit de l'imposition au Canada des prestations de la Sécurité Sociale Américaine et les effets du Quatrième Protocole sur ses affaires des personnes à la retraite. On pourrait aussi suggérer quelle forme de dérèglement qu'il (elle) trouverait satisfaisante ; un virement au statut de 1995 (50% imposition) est une possibilité, et peut-être qu'il y en a d'autres.

S'il l'on veut des renseignements supplémentaires, on peut communiquer (en anglais) avec M. George Robinson, Stratford Î.-P.-É. (892-9037) ou Mme Colene Dodsworth, Belfast Î.-P.-É. (659-2548).

John Kendall, Long River ★

Choisissez le cran

à la manière des insulaires

Le cran... Un parti et des candidats qui ont du cran, qui font preuve de courage et d'audace. Ces valeurs, si importantes pour les insulaires, sont également celles du Parti libéral. Nous avons toujours été le parti des gens, le parti de la compassion, le parti de la conviction, le parti de l'innovation.



Le 17 avril, faites votre choix.

ROBERT MADDIX
Évangéline-Miscouche
24^e circonscription

Téléphone du bureau du parti : 436-5101

LIBÉRAL

Autorisé par l'agent officiel du Parti libéral de l'Î.-P.-É.

Bourses d'études en langues officielles

Pour l'année scolaire 2000-2001, le ministère de l'Éducation, avec l'appui financier de Patrimoine canadien, accordera des bourses d'études en langues officielles.

Il y aura des bourses non renouvelables de 2000 \$ pour les études en français à l'extérieur de la province et de 1000 \$ pour des études en français à l'intérieur de la province. Les prix seront décernés aux étudiants de l'le qui s'incrivent à plein temps à un établissement d'enseignement postsecondaire canadien français.

Vous pouvez obtenir des formulaires de demande et des renseignements en vous adressant avant le 19 mai 2000 à :

Ronald F. Rice
Ministère de l'Éducation
C.P. 2000
Charlottetown Î.-P.-É.
C1A 7N8
Téléphone : (902) 368-4650



Le ministre,
J. Chester Gillan
Department of
Education

CRTC



LE CRTC VEUT VOS COMMENTAIRES

Le CRTC invite le public à formuler des observations sur les modifications proposées afin de mettre en œuvre certains aspects des politiques révisées relatives à la radio de campus et communautaire et d'intégrer des catégories de teneur révisées pour la radio. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter l'avis public. Les parties intéressées peuvent présenter leurs observations écrites ou en version électronique au plus tard le **25 avril 2000**. Les observations écrites doivent parvenir à la Secrétaire générale, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2. Les parties qui veulent présenter leurs observations en version électronique peuvent le faire sur disquette ou par courriel : procedure@crtc.gc.ca. Document de référence : Avis public CRTC 2000-44.



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Canada



Offre d'emploi

Postes d'enseignant.e.s

La Commission scolaire de langue française de l'Île-du-Prince-Édouard est à la recherche de candidat.e.s pour combler les postes suivants pour l'année scolaire 2000-2001 :

- *Enseignant.e de 1^{re} année dans la région de Prince-Ouest;
- *Enseignant.e de musique (1^{re} à 12^e année) et d'informatique (7^e à 12^e année) à l'École François-Buote située à Charlottetown;
- *Enseignant.e de mathématiques (10^e à 12^e année) à l'École Évangéline située à Abram-Village.

Une formation au niveau de l'apprentissage coopératif, de l'enseignement stratégique et de l'intégration des nouvelles technologies serait un atout.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur demande accompagnée de leur curriculum vitae au bureau du soussigné au plus tard le 21 avril 2000.

M. Gabriel Arsenault, directeur général
La Commission scolaire de langue française
Boîte 124, Abram-Village (Î.-P.-É.)
C0B 2E0

Téléphone : (902) 854-2975, Télécopieur : (902) 854-2981
Courriel : cs1f@edu.pe.ca



Offre d'emploi

École de Summerside-Miscouche Directeur ou directrice d'école Année scolaire 2000-2001

La Commission scolaire de langue française de l'Île-du-Prince-Édouard est à la recherche d'un candidat ou d'une candidate pour combler le poste de directeur ou directrice de l'école de langue française de la région de Summerside-Miscouche pour l'année scolaire 2000-2001.

L'école ouvrira ses portes au mois de septembre 2000 et accueillera des élèves de la première à la sixième année.

Fonctions: Le directeur ou la directrice relève du directeur général et supervise tous les aspects du processus éducatif et des services de soutien à l'enseignement et à l'apprentissage. La personne choisie participera à l'établissement de l'école et sera responsable de sa gestion. De plus, elle participera à la planification de la construction du nouveau centre scolaire-communautaire de la région de Summerside-Miscouche.

Exigences:

- Brevet d'enseignement provincial 5
- Quatre années d'expérience dans l'enseignement
- Un cours en administration scolaire
- Une expérience solide et un leadership reconnu dans le domaine de la pédagogie ainsi que dans la mise en oeuvre et la gestion de programmes et de services pour les jeunes

Fin du concours: Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur demande accompagnée de leur curriculum vitae au bureau du soussigné au plus tard le 14 avril 2000 à 15 heures.

M. Gabriel Arsenault, directeur général
La Commission scolaire de langue française
Boîte 124, Abram-Village (Î.-P.-É.)
C0B 2E0
Téléphone: (902) 854-2975
Télécopieur: (902) 854-2981
Courriel: cs1f@edu.pe.ca

Possibilité d'emploi - administrateur ou administratrice

Projet de partenariat en production cinématographique du Canada atlantique

Le Atlantic Canada Film Partnership Initiative [Projet de partenariat en production cinématographique du Canada atlantique] est chargé du développement et de la promotion commune de l'industrie du cinéma et de la télévision au Canada atlantique. On recherche une personne pour remplir ce poste à contrat d'une durée de un an.

Responsabilités : Se rapportant à la présidence, l'administrateur ou l'administratrice procurera des services d'ordre administratif au Comité de gestion. Ses responsabilités comprennent la préparation de rapports et de correspondance, la recherche et la cueillette de données, la mise sur pied et la mise à jour d'une base de données, de projets et de dossiers de nature générale, la coordination d'événements, d'activités, la prise de dispositions de voyages et la coordination d'horaires de voyages, l'appui en matière de comptabilité, des tâches de secrétariat ainsi que d'autres tâches, au besoin.

Qualités requises : la personne retenue doit posséder au moins deux années d'expérience de travail ainsi qu'une formation adéquate. Elle doit en outre avoir beaucoup d'entregent, de même que d'excellentes aptitudes d'organisation et de rédaction. Le candidat ou la candidate retenu possédera une capacité marquée en administration et en informatique avec les logiciels WordPerfect, Simply Accounting, des logiciels de gestion de bases de données et Internet. Le bilinguisme (anglais et français) ainsi que la connaissance de l'industrie du film et de la télévision du Canada atlantique seront considérés comme des atouts.

Salaire : Selon la formation et l'expérience

Date limite pour postuler : Le 20 avril 2000, 17 h.

Les personnes intéressées à postuler peuvent le faire en faisant parvenir leur curriculum vitae ainsi que des références à :

Atlantic Canada Film Partners /
Les partenaires en production cinématographique
du Canada atlantique
A/S : Berni Wood, présidente
C..P. 910
Charlottetown, PE C1A 7L9

Nous remercions à l'avance toutes les personnes se portant candidates de leur intérêt; toutefois, nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.

Offre d'emploi

ADJOINT(E) ADMINISTRATIF(VE)

Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador (FFTNL) et Regroupement de développement économique et d'employabilité (RDÉE).

RESPONSABILITÉS :

Effectuer des tâches de comptabilité, dont l'entrée de données comptables et les transactions bancaires; et des tâches de secrétariat : réception des appels, reprographie, inventaire et commande de matériel de bureau; production de documents et entrées de corrections ; participer à la logistique des événements et réunions; toute autre tâche qui pourrait être assignée.

EXIGENCES :

- Connaître Simple comptable 6.0;
- Formation en secrétariat-comptabilité;
- Expérience de travail pertinente;
- Connaissance du milieu communautaire;
- Maîtrise de la langue française à l'oral et à l'écrit;
- Maîtrise de l'anglais à l'oral;
- Débrouillardise et motivation.

Salaire : selon l'échelle salariale en vigueur;

Lieu de travail : St. John's;

Entrée en fonction : immédiate - jusqu'au 31 mars 2001.

Faites parvenir votre candidature d'ici le vendredi **28 avril** à : FFTNL-RDÉE, 265, rue Duckworth, St. John's, Terre-Neuve, A1C 1G9, téléc. : (709) 722-9904 ou rdee@francophonie.nfld.net . Prière de ne pas téléphoner.

L'ATÉ participe à une tournée aux États-Unis



Sr. Norma Gallant était l'une des participantes.

Par Marcia ENMAN

Une équipe de 14 personnes de l'Île-du-Prince-Édouard a voyagé récemment dans diverses villes des États-Unis pour promouvoir l'Î.-P.-É. comme une attraction touristique.

Soeur Norma Gallant, représentante de l'Association touristique a participé à ce voyage à la fin du mois de mars. Le but de cette initiative était de vendre à des opérateurs touristiques l'idée de venir en voyage à l'Î.-P.-É., leur montrer la beauté de notre province pour leur donner un avant-goût de venir.

Le voyage a été concentré sur 5 villes en particulier, soit Atlanta, Philadelphia, Whippatres (NJ), Edison (NJ) et Boston. Soeur Gallant s'est dit enchantée de l'expérience de participer à cette rencontre et elle est très confiante qu'il y aura des retombés touristiques.

Le voyage qui regroupait environ 100 personnes de l'Atlantique était aussi une occasion d'apprendre de l'un de l'autre.

Pour l'Association touristique évangéline, on avait voyagé le stand promotionnel qui a servi d'outil de marketing lors des rencontres.

La délégation a été très occupée pendant ce séjour à promouvoir l'Î.-P.-É. ★

**ANNONCEZ VOTRE
COMMERCE**
dans le journal

**La Voix
ACADIENNE**

en composant le

902-436-6005

Le sport... ça fait du bien

Participons en

famille

Une heure du conte spéciale

Le lapin de Pâques vous invite avec vos parents à une heure du conte bien spéciale à l'occasion de Pâques. C'est samedi prochain que ça se déroulera à la bibliothèque publique d'Abram-Village, soit le 15 avril, à compter de 13 h 30.

Comme d'habitude, après la session de lecture animée sur le thème de Pâques, il y aura du bricolage, une petite collation et des tirages.

L'heure du conte s'inscrit dans le projet Enfants en premier de la région Évangéline, en collaboration avec le projet alpha-familiale. Les parents sont également encouragés d'accompagner leurs jeunes à la bibliothèque et de profiter de toutes les ressources qui y sont disponibles.

S'il y a des parents qui n'ont aucun moyen de se rendre à la bibliothèque avec leurs enfants, ils peuvent obtenir du transport gratuit en téléphonant au 854-2123 au plus tard à 16 heures la veille de l'activité. Bienvenue à tous!



Alex Bernard de St-Philippe assiste régulièrement à l'heure du conte mensuelle de la bibliothèque publique d'Abram-Village. Il est âgé de 4 ans. Sa maman Monique (que l'on voit sur la photo) l'accompagne toujours à cette activité. ★

Joyeuses
Pâques!



Vous avez eu un bébé
durant l'année 1999 ?

Pour célébrer le tournant du millénaire, le Centre de ressources familiale est heureux de vous offrir un cadeau. Oui, c'est un petit livre français pour les bébés nés durant l'année 1999. Si vous avez eu un bébé au courant de l'année dernière ou que vous connaissez des parents francophones qui ont eu un bébé et qui n'ont pas reçu leur livre, vous-pouvez appeler Yvonne Gallant ou Léona Bernard au Centre de ressources familiales à Wellington au 854-2123 pour donner le nom et le numéro de téléphone des parents. Nous serons alors rassurés que tous les bébés 1999 auront reçu leur livre. Merci de votre collaboration. Bonne lecture !!!



Coalition actions pour enfants



Réunion annuelle
Le 24 mai 2000
au Centre d'éducation Évangéline
Abram-Village

Si vous avez des changements à apporter à la constitution faites-les parvenir à Stella Arsenault ou Cécile Arsenault au C.P. 9 Wellington, PE. Des copies de la constitution sont disponibles au bureau situé à la coopérative du Centre de santé à Wellington.

À noter : Cette Coalition travaille pour tous les parents et enfants de 0 à 6 ans francophones de l'Île-du-Prince-Édouard.

Invitation spéciale aux parents de la région de Prince-Ouest, Rustico, Charlottetown et Summerside.

L'heure du conte
pour parents et enfants

À la bibliothèque d'Abram-Village
le 15 avril à 13 h 30

Thème : Pâques
Lecture, bricolage, goûter, prix de présence
Pour les personnes n'ayant pas de moyen de transport, nous offrons un service gratuit.

Pour réserver le transport ou pour plus de renseignements appelez le 854-2123 avant 16 heures le vendredi 14 avril.

Joyeuses Pâques!

Questions-Réponses

NDLR:

Cette semaine, nous publions les réponses des trois partis politiques aux questions posées par la Société Saint-Thomas-d'Aquin.

Question 1

Quelle est votre position (calendrier) par rapport à la proclamation des autres articles de la Loi sur les services en français, notamment les services aux clients ?

Lors des consultations communautaires sur l'implantation de la nouvelle Loi sur les services en français, la communauté acadienne et francophone a identifié les services de santé comme étant prioritaires pour l'ensemble de la communauté. Par contre, les enfants et les aînés sont les groupes cibles ayant les plus grands besoins. Également, la communauté acadienne et francophone a commenté le besoin de services en santé pour desservir la population touristique francophone.

PC: La communauté acadienne et francophone demande et mérite une loi sur les services en français depuis plusieurs années. Notre gouvernement a relevé ce défi et a adopté une telle loi en avril 1999. Immédiatement après et en partenariat avec la Société Saint-Thomas-d'Aquin, nous avons consulté la communauté acadienne et francophone afin d'établir les priorités. Le 3 mars dernier, notre gouvernement a proclamé les premiers articles de cette loi qui sont en vigueur dès que possible, soit selon les capacités du gouvernement et les priorités de la communauté acadienne et francophone, en donnant priorité aux services à la clientèle. Les services bilingues déjà en place et une croissance dans le nombre de fonctionnaires bilingues nous permettront de prendre avantage de nouvelles opportunités en développement économique.

LIBÉRAL: Le Parti Libéral a toujours été convaincu que les services en français pour la communauté francophone sont très importants. De plus, le Parti Libéral s'assurera de continuer l'implantation de la Loi sur les services en français tout en consultant la communauté francophone et s'assurera d'augmenter les services que reçoivent les francophones de la province. Un prochain gouvernement libéral se fera un devoir de continuer les efforts d'un ancien premier ministre libéral, M. Joseph Ghiz en appuyant la communauté acadienne et francophone par l'entremise des services en français.

NPD: Notre parti, depuis le début, a appuyé avec enthousiasme la Loi sur les services en français. On supporte l'implantation graduelle des services comme les consultations l'ont recommandée.

Question 2

Quels sont les plans de votre parti pour assurer que les services en français soient disponibles dans le secteur de la santé ?

Au cours des dernières années, nous avons remarqué un manque de représentativité des Acadiens, Acadiennes et francophones à des échelons supérieurs du gouvernement provincial, soit au niveau des ministres, des sous-ministres et des directeurs. Pour les Acadiens, Acadiennes et francophones, cette absence a pour conséquence une justification constante de nos besoins, puisque très peu de ministres et de hauts fonctionnaires ont une connaissance approfondie de la communauté acadienne et francophone.

PC: La communauté acadienne et francophone a désigné la santé comme secteur prioritaire lors des consultations publiques afférentes à la Loi sur les services en français. C'est aussi notre priorité. Nous venons d'embaucher une coordonnatrice des services de santé en français qui devra mettre en œuvre les articles de la Loi afférents à la santé. Nous sommes confiants que ces actions sauront développer les services de santé en français pour les Acadiens et francophones de l'Île-du-Prince-Édouard.

LIBÉRAL: Dans le secteur de la santé, le Parti Libéral a identifié un besoin de gardes-malades dans le système provincial. On va s'assurer qu'un nombre de ces gardes-malades soient bilingues et ce nombre sera déterminé selon les besoins. La santé est une priorité dans cette campagne électorale et nous allons nous assurer que les besoins de la communauté francophone et anglophone soient comblés dans le domaine de la santé.

NPD: La priorité des services en santé est aussi supportée.

Question 3

Quelle place votre parti entend faire aux Acadiens et francophones dans l'administration de notre province ?

L'étude socio-économique des cinq régions acadiennes et francophones de l'Île, réalisée par le consultant Marc LeBlanc, démontre une augmentation du taux de scolarité et du revenu des Acadiens, Acadiennes et francophones bénéficiant d'une école française dans leur communauté, soit les régions Évangéline et Charlottetown. Les régions acadiennes et francophones qui n'ont pas accès à une éducation en français sont en voie de disparition.

Le 13 janvier dernier, la Cour suprême du Canada a identifié l'école comme l'institution première permettant aux communautés linguistiques minoritaires de s'épanouir, tel que stipulé dans la Charte des droits et libertés. Cette décision de la Cour suprême, appuyée de ses neuf juges, indiquait clairement que les Acadiens et francophones ont droit à une éducation en français dans leur région.

PC: La Loi sur les services en français augmentera sans doute le nombre de francophones au sein de la fonction publique provinciale. Nous sommes confiants que les étudiants diplômés de nos écoles françaises et nos programmes d'immersion sauront augmenter le nombre de fonctionnaires bilingues et ainsi remplir les postes essentiels à la prestation des services en français.

LIBÉRAL: Dans un gouvernement libéral, le besoin d'avoir des représentants acadiens et francophones aux échelons supérieurs de l'administration sera une nécessité. On doit démontrer notre volonté de travailler avec tout l'ensemble des Insulaires y inclus la communauté acadienne et francophone. Le Parti Libéral s'assurera de rencontrer les attentes des Acadiens et francophones en ouvrant des positions bilingues aux échelons supérieurs de l'administration de notre province.

NPD: Notre parti supporte le concept de créer une position au niveau semblable au sous-ministère pour un francophone et Acadien pour mieux représenter les intérêts de la communauté francophone et acadienne à un niveau plus élevé au pouvoir. On voit cette initiative comme primaire pour assurer que la voix des francophones et Acadiens soit entendue et comprise.

Question 4

Quel plan concret entendez-vous mettre en place pour assurer l'accès à l'éducation en français, ce qui inclut les maternelles dans les régions de Prince-Ouest, Summerside-Miscouche et Rustico, tel que énoncé dans l'esprit de la décision de la Cour suprême ?

Le développement économique est de plus en plus important dans les communautés acadiennes et francophones. Les services aux entreprises privées sont davantage disponibles. Les Acadiens, Acadiennes et francophones jouent un rôle de leadership dans le développement des technologies.

De plus, la communauté acadienne et francophone continue d'être active aux niveaux des ressources naturelles, de l'agriculture, de la pêche et de la foresterie. Cependant, le secteur touristique a subi un important recul, en raison du manque de ressources francophones. Le ministère du Tourisme a noté une diminution de 100 000 touristes québécois à l'Île en 1999.

PC: Notre gouvernement a restructuré ses ministères afin de répandre la responsabilité du développement de nos communautés sur plusieurs ministères. Un des bénéfices de cette restructuration a été l'embauche d'agents de développement communautaire, dont un pour la communauté acadienne et francophone, afin de coordonner le développement des communautés. Notre gouvernement a travaillé avec plusieurs intervenants des communautés acadiennes et francophones dans les secteurs du tourisme, de l'agriculture, de la pêche et des nouvelles technologies. Nos députés progressistes-conservateurs qui seront élus dans les régions acadiennes et francophones vont travailler avec les organismes économiques et les entrepreneurs acadiens et francophones afin d'assurer une prospérité économique locale et provinciale.

LIBÉRAL: Le Parti Libéral s'assurera d'élaborer un plan pour l'accès à l'éducation en français à l'Î.-P.-É. tout en consultant avec la Commission scolaire de langue française et tout en respectant la décision de la Cour suprême du Canada. La Commission scolaire de langue française a une responsabilité dans ce domaine de l'éducation et le Parti Libéral va respecter cette responsabilité. L'établissement d'un système d'éducation public de la maternelle. Le Parti Libéral est engagé à procurer un système de maternelle de grande qualité qui serait subventionné par les fonds publics de l'Île-du-Prince-Édouard. Nous savons qu'une approche équilibrée et holistique à l'éducation est essentielle, surtout pour nos citoyens, nés plus jeunes et plus vulnérables.

Un gouvernement libéral va pourvoir les fonds pour couvrir le coût pour tous les enfants qui sont inscrits dans des programmes de maternelles privées pour l'année scolaire 2000-2001.

Débutant en septembre 2001, on verra à implanter un programme de maternelle standardisé et universel, subventionné par le gouvernement pour tous les enfants de cinq ans de la province. La planification pour l'introduction de ce programme inclura la consultation avec les éducateurs de *Early Childhood*, la Fédération des enseignants.es de l'Î.-P.-É. et les autres groupes concernés.

NPD: Notre parti a développé une stratégie envers la promotion des entreprises (petites et moyennes). On supportera les entreprises francophones et acadiennes en créant l'accès aux marchés, les services promotionnels et en technologie. D'autres outils pourraient être utilisés comme des prêts raisonnables, des subventions et des avantages financiers pour la recherche et développement.

Les Néo-démocrates appuient :

- L'accès au capital pour les petites entreprises
- Du support pour les femmes et les entreprises
- Du support pour les entreprises innovatrices
- Une protection contre l'exploitation négative des travailleurs et travailleuses

Question 5

Au niveau économique, quelle importance donnerez-vous à la promotion de la main-d'œuvre francophone et bilingue comme valeur ajoutée et incitative à l'implantation de nouvelles entreprises ?

PC: La Cour suprême du Canada a jugé que la Commission scolaire francophone est responsable pour la gestion de l'éducation française à l'Île-du-Prince-Édouard. Depuis cette décision, notre gouvernement a travaillé étroitement avec la Commission scolaire de langue française afin d'assurer l'accès aux Acadiens et francophones à l'éducation française, y compris la maternelle dans les régions de Prince-Ouest, Summerside-Miscouche et Rustico. Nous venons d'annoncer la construction d'un centre scolaire communautaire pour la région de Summerside-Miscouche. Un gouvernement progressiste-conservateur continuera d'appuyer la Commission scolaire de langue française dans ses démarches pour une éducation française de qualité à travers la province.

LIBÉRAL: Le Parti Libéral a toujours vu une main d'œuvre-bilingue comme un atout pour le domaine économique de notre province. Notre parti espère pouvoir travailler avec les intervenants francophones dans la création de nouvelles entreprises. Il y aura des programmes disponibles dans le secteur économique pour la réalisation de ces objectifs.

NPD: On supporte la demande pour développer l'accès à l'éducation française dans toutes les régions francophones et acadiennes. On croit que le développement d'une population francophone, fière de leur culture acadienne et francophone est un avantage culturel et économique pour l'Î.-P.-É. On supporte les initiatives pour améliorer l'éducation française ainsi que le développement économique dans les communautés acadiennes et francophones. Avant tout, c'est à nous de convaincre le pouvoir à Charlottetown qu'une population francophone et acadienne qui est forte et vibrante est un avantage pour toute la population.

Question 6

Quels sont vos plans pour appuyer le développement économique acadien et francophone dans l'ensemble de la province ?

PC: Le gouvernement progressiste-conservateur fait déjà la promotion d'une main-d'œuvre bilingue et qualifiée à l'Île-du-Prince-Édouard afin d'encourager des nouvelles entreprises à s'établir à l'Île. La compagnie Watts Communication est un bon exemple de cette pratique car elle a établi un centre à Summerside pour avoir accès à la main d'œuvre-bilingue qui habite les environs. Nous allons continuer de faire la promotion des avantages linguistiques de notre province.

LIBÉRAL: Le Parti Libéral s'assure de travailler avec l'ensemble de la communauté acadienne et francophone pour établir un plan pour le développement économique de notre province. La communauté doit participer dans la préparation d'un tel plan pour assurer que leurs besoins sont rencontrés dans ce domaine. Les programmes provinciaux en matière économique seront disponibles pour les Acadiens et francophones de la province.

Question 7

Comment prévoyez-vous structurer le secteur touristique pour qu'il soit davantage en mesure d'appuyer le développement touristique des communautés acadiennes et francophones, et ainsi rendre le Berceau de la Confédération plus accueillant pour les touristes francophones ?

PC: Le gouvernement progressiste-conservateur a annoncé que toutes nouvelles affiches routières seraient bilingues afin de répondre aux besoins non seulement des Acadiens et francophones de l'Île mais aussi les touristes. Nos agents de développement communautaire économique vont travailler avec les entrepreneurs et associations dans le domaine touristique pour aider à développer de nouveaux produits et faire plus de promotion afin d'attirer plus de touristes francophones à l'Île. Par exemple, la stratégie de marketing pour l'année 2000 vise à attirer les Québécois grâce à une augmentation du budget de 20 %.

des partis politiques

LIBÉRAL : Le Parti Libéral est intéressé de ramener les visiteurs francophones à l'Île-du-Prince-Édouard. On réussira cet objectif en travaillant ensemble. Le Parti Libéral mettra en place des mécanismes pour faciliter davantage le développement touristique dans les communautés acadiennes et francophones de l'Î.-P.-É.

NPD : Le secteur touristique est très important pour l'Î.-P.-É. et notre population francophone et acadienne. Le gouvernement a négligé le développement de notre diversité culturelle et notre environnement en faveur du « tourisme exécutif » - tourisme pour les plus riches. Notre parti aimerait plutôt faire plus d'efforts à développer nos avantages culturels dans la promotion touristique. Une division francophone et acadienne au ministère du Tourisme serait un moyen à développer ce domaine.

Question 8

Au niveau technologique, quel appui donnerez-vous à la communauté acadienne et francophone dans la mise en œuvre d'un centre de l'économie du savoir appliqué, afin d'assurer la continuité du travail déjà réalisé ?

PC : Les communautés acadiennes et francophones sont parmi les plus avancées dans le domaine des communautés ingénieuses. Notre gouvernement a activement appuyé ce développement. Nous avons financé plusieurs initiatives locales, en particulier l'étude de faisabilité du CÉSA et l'exportation à d'autres provinces et pays de nos connaissances en développement de communautés ingénieuses. Un gouvernement progressiste-conservateur continuera d'appuyer la communauté acadienne et francophone dans ce domaine afin d'aider à la province à devenir une Île ingénieuse.

LIBÉRAL : Le Parti Libéral s'intéresse à participer à la mise en œuvre d'un projet comme le centre de l'économie du savoir appliqué. Notre parti travaillera de concert avec le gouvernement fédéral afin d'explorer un moyen de financement pour un tel centre et en assurant une collaboration avec les dirigeants de ce projet. Nous constatons que la technologie est une partie importante de notre société et nous sommes prêts à prendre des initiatives en ce qui a trait au domaine technologique.

NPD : On est en faveur d'un centre de l'économie du savoir appliqué, parce que le Nouveau Parti Néo-Démocratique voit cette mise en œuvre comme un exemple de la population qui prend les initiatives pour contribuer à l'économie de la province.

Question 9

Au niveau des ressources naturelles, quelle est votre position à l'égard de la vente de nombreuses

licences de pêche et terres à des personnes de l'extérieur, parce que nos jeunes n'ont pas les moyens de les acheter ? De quelle façon résoudre-vous cette situation alarmante ?

PC : Nous habitons une société dotée d'un marché libre. Ici, les biens et services sont vendus et achetés librement. Si le gouvernement commence à interdire la vente de certains biens ou services, le gouvernement sera accusé de nuire au libre-échange. Nous ne voulons pas cela. Cependant, si la vente de biens a un impact sur l'économie locale - par exemple, la vente de permis de pêche aux homards pourrait mener à la fermeture de nos usines de transformation - le gouvernement doit jouer un rôle. Un gouvernement progressiste-conservateur travaillera de près avec les communautés rurales afin d'assurer un développement équitable et prospère pour toute la province.

LIBÉRAL : Le Parti Libéral promouvoit dans sa campagne électorale des initiatives pour le développement des petites et moyennes entreprises afin de permettre aux Insulaires, y incluant les jeunes de réaliser leurs buts au niveau économique. Ces initiatives donneront l'opportunité aux jeunes entrepreneurs de s'embarquer dans le domaine de leur choix (p. ex., pêche, agriculture, tourisme). Une des initiatives économiques du Parti Libéral est de donner accès à des prêts avec intérêt minime jusqu'à la somme maximum de 250 000 \$.

NPD : Les Néo-Démocrates ont toujours supporté les programmes qui aideraient les jeunes et l'accès aux emplois. Si les jeunes ont un futur ici à l'Î.-P.-É. avec un emploi, ils vont y rester.

Question 10

L'étude socio-économique des cinq régions acadiennes et francophones de l'Île démontre que l'écart salarial entre les hommes et les femmes insulaires est l'un des plus élevés au Canada. Quelles actions précises comptez-vous prendre afin de remédier à cette situation alarmante ?

PC : L'article 7 (1) de la Loi sur les droits humains (*PEI Human Rights Act*) dit qu'aucun employeur n'a le droit de faire de la discrimination envers un employé en lui payant moins qu'un autre employé qui fait le même travail, qui demande la même éducation, expérience, effort et responsabilité et qui est accompli sous les mêmes conditions de travail. Éduquer les employeurs par rapport à leurs responsabilités et les employés par rapport à leurs droits et corriger les inégalités sont les deux objectifs de notre parti à ce sujet. Un gouvernement progressiste-conservateur croit dans l'équité salariale pour les genres.

LIBÉRAL : Le Parti Libéral fera tout dans son possible pour enlever l'écart salarial entre les hommes et les femmes. Le Parti Libéral croit dans les droits de la personnes et fera la promotion auprès des Insulaires afin d'éliminer cette inégalité salariale. ★

île-du-prince-édouard

Élections 2000

à 18 h 30, le lundi 17 avril

À la Télévision de Radio-Canada et au RDI



Découvrez les résultats avec
Abbé Lanteigne, Daniel Poirier et
leur équipe.

Réalisateur-coordonnateur
Martial Thibodeau

À la radio



André Martineau et son équipe
font un tour d'horizon complet
de cette élection.

Réalisateur
Maurice Arseneault



radio-canada.ca/ipe2000



Bâtiment à louer

À: La promenade acadienne, Day's Corner
400 p.c. de surface sur un niveau.
Idéal pour une petite entreprise.

**Veillez contacter,
La Société de développement
de la Baie acadienne
Au 854-3439**

OFFRE D'EMPLOI

ÉDUCATEUR OU ÉDUCATRICE NIVEAU PRÉMATERNELLE ET MATERNELLE

Le centre préscolaire Les Petits rayons de soleil à Rustico-Sud est à la recherche d'un éducateur ou une éducatrice à temps plein. L'emploi débutera en septembre 2000 pour se terminer en mai 2001 avec possibilité de renouvellement de contrat.

Fonctions : planifier des activités éducatives de qualité, superviser et mettre en œuvre le programme établi, assurer le bien-être ainsi que la sécurité des enfants, entretenir d'excellentes relations avec les parents et exécuter d'autres tâches connexes pour assurer le bon fonctionnement du centre 37.5 h/semaine.

Exigences : Détenir un certificat en technique de garderie ou répondre aux critères établis par le *Child Care Facilities Board* de la province en ce qui a trait aux éducateurs et aux éducatrices. Posséder une très bonne maîtrise du français oral et écrit.

Rémunération : Au-delà de la moyenne mais à déterminer selon l'expérience.

Date limite : Les candidats et candidates intéressés.es doivent faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse suivante avant le 28 avril 2000

Les petits rayons du soleil
Conseil acadien de Rustico
Hunter River, R.R. #3
(I.-P.-É.) COA 1N0
Ou par télécopieur au 902-963-3442



Pêches et Océans
Canada

Fisheries and Oceans
Canada

Avis aux pêcheurs :

Le MPO émettra seulement les étiquettes pour les casiers à homard pour saison de pêche à homard du printemps (ZPH 24) au bureau du MPO à Alberton le **jeudi 13 avril** et le **jeudi 20 avril**, entre 10 h et 14 h 30. Les pêcheurs doivent emporter avec eux leurs permis de homard valides pour la saison 2000.

Canada



Gouvernement
de Canada

Government
of Canada

Sessions d'information pour pêcheurs de mollusques *Comment tenir un registre*

L'Agence des Douanes et du Revenu du Canada et Développement des Ressources humaines Canada planifient une session informative en français sur comment tenir un registre pour les pêcheurs de mollusques. Cette session sera à l'intérêt de tous les pêcheurs de mollusques surtout ceux de la pêche publique.

Cette session aura lieu à Wellington, la soirée du jeudi 13 avril.

Pour s'inscrire à cette session, veuillez téléphoner au 628-4066. Les appels à frais virés seront acceptés.

Canada



CODE
L'autonomie grâce à l'alphabétisation
dans le monde en développement
1-800-661-2633

Une nouvelle situation économique avec plus d'emplois

Les décisions du Gouvernement PC du premier ministre Pat Binns de rejeter la TVH, d'enlever la taxe de vente sur les vêtements et les chaussures et, en plus, d'encourager le développement des petites entreprises ont contribué à l'augmentation des emplois et une économie plus forte.

La création d'emplois, les baisses de taxes et le partenariat sont à la base d'une prospérité toujours croissante. Nous allons: ...

- ... poursuivre notre politique de ne pas imposer de taxes sur les vêtements et chaussures.
- ... réduire, de nouveau, les impôts provinciaux sur le revenu.
- ... étendre les limites quant à l'Agence provinciale des prêts.
- ... promouvoir les occasions favorables à l'exportation au bénéfice des entrepreneurs de l'Île.
- ... supporter de nouvelles infrastructures dans le domaine du tourisme.
- ... entrer en partenariat avec l'industrie de la technologie informatique.
- ... appuyer fortement les communautés par l'entremise du Bureau de développement communautaire.

Le 17 avril, réélisez le Gouvernement P.C.

du premier ministre Pat Binns

Continuons ...

**... la croissance économique
et la création d'emplois pour
les insulaires**

PC

Autorisée par l'agent du Parti PC de l'I.-P.-E.



J'aimerais profiter de l'occasion pour remercier tous ceux et celles que j'ai rencontrés durant ma campagne pour leur courtoisie et leur gentillesse. Si je vous ai manqué en cours de route et que vous aimeriez me voir, n'hésitez pas à appeler notre bureau au 436-8679 et à laisser un message. C'est avec plaisir que je retournerai votre appel. De plus, si vous avez besoin du transport pour vous rendre aux bureaux de vote le 17 avril, veuillez nous appeler au 436-8679 et nous ferons un plaisir de vous y conduire.

WILFRED ARSENAULT, UNE VOIX FORTE POUR ÉVANGÉLINE - MISCOUCHE.



Autorisé par l'agent officiel du Parti P.C. de l'I.-P.-É.

L'éducation physique quotidienne de qualité

Un enfant actif est un enfant en santé

Parlez-en à votre directeur(trice) d'école ou commissaire

Développement des ressources humaines Canada / Human Resources Development Canada

Canada

INFORMATION EN DIRECT

JEUNESSE - TROISIÈME ÂGE - TRAVAILLEURS
SANS-EMPLOIS - EMPLOYEURS
SOUTIENS À LA COLLECTIVITÉ

Visitez nous à la kiosque no. 86 durant Showcase 2000

www.pe.hrdc-drhc.gc.ca

Gouvernement du Canada / Government of Canada

Sessions d'information pour les pêcheurs de mollusques

Comment tenir un registre

L'Agence des douanes et du Revenu du Canada et Développement des Ressources humaines Canada vont gérer des sessions d'information sur comment tenir un registre pour les pêcheurs de mollusques. Ces sessions seront à l'intérêt de tous les pêcheurs surtout ceux dans la pêche publique.

Ces sessions auront lieu aux dates et locations suivantes :

le mardi 11 avril 2000 -7 h au North River Fire Hall
le mercredi 12 avril 2000 -7 h au Kylee Hall, Pooles Corner
le mardi 18 avril 2000 -7 h au Tracadie Community Centre

Canada

Développement des ressources humaines Canada / Human Resources Development Canada

Canada

INFORMATION EN DIRECT

JEUNESSE - TROISIÈME ÂGE - TRAVAILLEURS
SANS-EMPLOIS - EMPLOYEURS
SOUTIENS À LA COLLECTIVITÉ

www.pe.hrdc-drhc.gc.ca

Bourses pour le service communautaire

Avis aux organismes bénévoles

Le programme de bourses pour le service communautaire offre la possibilité aux élèves de 11^e et de 12^e année de l'Île qui prévoient fréquenter un établissement d'enseignement postsecondaire d'obtenir un crédit de frais de scolarité calculé en fonction des heures de bénévolat que font ces élèves. Ce projet a pour objectif d'inciter le bénévolat, d'appuyer les organismes bénévoles et d'aider les jeunes à atteindre leurs objectifs d'apprentissage.

Les ministères de l'Éducation et du Développement élaborent une liste d'organismes bénévoles intéressés à participer au programme. Il est prévu que le premier groupe de bénévoles doit commencer son travail au début d'avril 2000.

Pour inscrire votre organisme ou pour obtenir plus de renseignements sur le programme de bourses pour le service communautaire, communiquez avec l'agent de développement communautaire de votre région.

Région	Personne-ressource	Téléphone
Prince-Ouest	Eddie Trail	902-859-8800
Prince-Est	Kellie Mulligan	902-888-8000
Évangéline	Marcel Bernard	902-854-7250
Queens	Nancy Murphy	902-894-0347
Kings-Sud	Melody Beck	902-838-0600
Kings-Est	Terry Campbell	902-687-7000

Avis aux étudiants

Le programme de bourses pour le service communautaire donne l'occasion à des élèves de l'Île d'obtenir un crédit de frais de scolarité en faisant du bénévolat.

Tout élève de la 11^e ou de la 12^e année de l'I.-P.-É. peut participer au programme. Les élèves reçoivent un crédit de 5 \$ pour chaque heure de bénévolat (maximum de 100 heures et minimum de 30).

Le crédit peut être utilisé dans tout établissement d'enseignement postsecondaire ou toute école de formation.

Pour être éligibles, les élèves doivent s'inscrire au programme de bourses pour le service communautaire, administré par les ministères de l'Éducation et du Développement.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la personne ressource de votre école.

Nom	Écoles	Téléphone
Trisha Birt	École secondaire régionale de Montague	902-838-0835
	École secondaire Bluefield	902-368-6869
Louann Wood	École secondaire régionale de Souris	902-687-7130
	École secondaire Charlottetown Rural	902-368-6905
Aaron Coffin	École secondaire régionale de Morell	902-961-7345
Audrey Gee	École secondaire Colonel Gray	902-368-6860
	École Évangéline	902-854-2491
	École François-Buote	902-566-1715
Toby Honsberger	École secondaire régionale de Kinkora	902-887-2424
	École secondaire Three Oaks	902-888-8460
Lisa Profit	École intermédiaire de Kensington	902-836-8901
	École polyvalente de Westisle	902-853-8626

LA VOIX ACADIENNE
annonce toutes vos activités (902) 436-6005



Systeme d'intervention d'urgence 911

Quand le système sera-t-il opérationnel?

Le Système d'intervention d'urgence 911 est un système perfectionné de transfert d'appels qui vise à améliorer la gestion des appels d'urgence à l'échelle de la province. Le système indique l'endroit spécifique de l'urgence (par l'adresse physique) au téléphoniste qui, à son tour, le fait connaître aux prestataires de services d'urgence appropriés.

À partir du 29 mai 2000, les Insulaires et les visiteurs pourront effectuer un appel d'urgence en signalant simplement le 911. Nous publierons régulièrement des conseils sur l'utilisation du service et sur ce en quoi consiste une urgence pour que les Insulaires puissent se familiariser avec le service.

Qu'est-ce qu'une urgence?

Un appel d'urgence 911 est approprié lorsque la vie de quelqu'un est en danger ou lorsque la sécurité de quelqu'un ou d'une propriété est menacée et que l'intervention immédiate de la police, du service d'incendies ou du service d'ambulances est nécessaire pour contrer la menace.

Dans le doute... faites le 911

Conseils sur l'affichage des numéros de voirie

Dans le cadre des préparatifs pour la mise en service du Système d'intervention d'urgence 911, tous les terrains améliorés (c.-à-d. des lots mis en valeur par l'addition d'un bâtiment ou d'une structure) doivent afficher un numéro de voirie, particulièrement dans les régions rurales. L'affichage correct du numéro de voirie aidera les prestataires de services d'urgence (police, service d'incendies ou d'ambulance) à localiser l'endroit d'où provient l'appel d'urgence.



Affichage approprié des numéros de voirie

La Occupational Health and Safety Act (Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail) interdit clairement l'affichage des numéros de voirie sur les poteaux des services publics ou à proximité de ceux-ci. Cela pourrait mettre en danger les travailleurs qui s'affairent sur ces poteaux ou près de ceux-ci.

La loi exige d'installer le numéro de voirie du côté gauche de votre entrée (vue de la route) sur le poteau qui se trouve dans la trousse d'affichage. Ceci aidera les prestataires de services d'urgence à vous localiser plus facilement en cas d'urgence.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le service 911, composez sans frais le : 1-877-257-4911 ou visitez le site Web suivant : www.gov.pe.ca/911



Canada

LE CRTC VEUT VOS COMMENTAIRES

Le CRTC invite le public à lui faire part de ses points de vue sur un projet de politique dont le but est de tirer partie de la technologie numérique pour offrir aux abonnés du câble, dans toutes les régions du Canada, plus de services de télévision spécialisée. Il s'agit, entre autres, d'un moyen d'accroître la disponibilité de ces services en français dans les marchés majoritairement anglophones et, inversement, pour les services en anglais dans les marchés où le français est la langue de la majorité. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter l'avis public. Les parties intéressées peuvent présenter leurs observations écrites ou en version électronique au plus tard le **10 mai 2000**. Les observations écrites doivent parvenir à la Secrétaire générale, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2. Les parties qui veulent présenter leurs observations en version électronique peuvent le faire sur disquette ou par courriel : procedure@crtc.gc.ca. Pour plus d'information : 1-877-249-CRTC (sans frais) ou Internet : <http://www.crtc.gc.ca>. Document de référence : Avis public CRTC 2000-38.



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Erratum

Dans l'annonce de la radio CISJ 90,3 FM LA VOIX ACADIENNE s'excuse. La radio communautaire est en ondes du 13 au 15 avril dans la région de Charlottetown.

ANNONCEZ VOTRE COMMERCE

dans le journal

ACADIENNE

en composant le

902-436-6005



PARTENARIAT POUR L'ÉDUCATION DES ENTREPRENEURS

SESSIONS DE FORMATION

pour entrepreneurs ou entrepreneurs potentiels

Le Partenariat pour l'éducation des entrepreneurs offre des sessions de formation pour les entrepreneurs actuels et potentiels qui désirent améliorer leurs connaissances.

Préparation d'un plan d'affaires

**le mardi 18 avril 2000
de 18 h 30 à 21 h 30**

au Centre d'Accès Î.-P.-É., Summerside
Formatrice : Mme Angie Cormier
Frais d'inscription : 10 \$

Comment bien dépenser ses \$ de marketing

**le mercredi 19 avril 2000
de 18 h 30 à 21 h 30**

à la Société éducative de l'Île-du-Prince-Édouard
Wellington
Formatrice : Mme Marie-France Prayal
Frais d'inscription : 10 \$

Bienvenue à tous!

Pour plus de renseignements, communiquer avec
Réjeanne Arsenault au 854-2466

Canada



LA VOIX ACADIENNE

annonce toutes vos activités (902) 436-6005

LIBÉRAL

www.liberal2000.com



QUARTIERS GÉNÉRAUX

Choisissez le cran

à la manière des Insulaires

le 17 avril, faites votre choix



DISTRICT no1 Souris-Elmira BRIAN BROWN Tél : 687-1880	DISTRICT no2 Morell-Fortune Bay DANNY LARKIN Tél : 961-2468	DISTRICT no3 Georgetown-Baldwin's Rd DANNY CAMPBELL Tél : 838-3998	DISTRICT no4 Montague-Kilmuir LARRY CREED Tél : 838-5180	DISTRICT no5 Murray River-Gaspereaux ANDY CLAREY Tél : 962-3316	DISTRICT no6 Belfast -Pownal Bay ERNIE MUTCH Tél : 651-2390	DISTRICT no7 Glen Stewart-Bellevue Cove VIOLA EVANS-MURLEY Tél : 569-3145	DISTRICT no8 Tracadie-Fort Augustus JUDY HUGHES Tél : 676-2160	DISTRICT no9 Stanhope-East Royalty EDDIE REARDON Tél : 892-5911
--	--	---	---	--	--	--	---	--



DISTRICT no10 Sherwood-Hillsborough ALLAN POULTON Tél : 894-7073	DISTRICT no11 Parkdale-Belvedere JACOB MAL Tél : 894-7099	DISTRICT no12 Charlottetown-Kings Sq RICHARD BROWN Tél : 629-CITY	DISTRICT no13 Ch'town-Rochford Sq IAN "TEX" MacDONALD Tél : 894-7470	DISTRICT no14 Ch'town-Spring Park DIANNE PORTER Tél : 892-4048	DISTRICT no15 Winsloe-West Royalty PETER McCLOSKEY Tél : 892-4770	DISTRICT no16 North River-Rice Point RON MacKINLEY Tél : 892-1404	DISTRICT no17 Crapaud-Hazel Grove CECIL GODFREY Tél : 675-3133	DISTRICT no18 Park Corner-Oyster Bed ALLAN LING Tél : 963-3380
---	--	--	---	---	--	--	---	--



DISTRICT no19 Borden-Kinkora LORNE SUTHERLAND Tél : 887-3355	DISTRICT no20 Kensington-Malpeque GREG CAMPBELL Tél : 836-3239	DISTRICT no21 Wilmot-Summerside PAUL H. SCHURMAN Tél : 436-9022	DISTRICT no22 St. Eleanor's-Summerside WAYNE CAREW Tél : 436-4631	DISTRICT no23 Cascompec-Grand River ROB HENDERSON Tél : 831-2299	DISTRICT no24 Evangeline-Miscouche ROBERT MADDIX Tél : 436-5101	DISTRICT no25 West Point-Bloomfield CHARLES ADAMS Tél : 859-2130	DISTRICT no26 Alberton-Miminegsh HECTOR MacLEOD Tél : 853-4022	DISTRICT no27 Tignish-DeBlois NEIL LeCLAIR Tél : 882-2922
---	---	--	--	---	--	---	---	--



Remerciements

Je désire remercier le personnel de l'hôpital régional de St-Jean pour les soins reçus lors de mon séjour. Merci spécialement aux docteurs Forgie et Bewick. Aussi les docteurs Irvine et Vickerson de Summerside et la garde-malade Lucie.

Merci à ma famille, parenté et amis pour les prières, les visites à l'hôpital et à la maison. Merci pour les belles fleurs, les cartes, les traites, les appels téléphoniques, la nourriture apportée à la maison et tous les services rendus. Merci à Claudette, Noëlla et Melina pour leur support et leur visite ainsi qu'à Léonce et Donald pour tout leur aide.

L'amour et le soutien de tous m'ont grandement aidé et furent bien appréciés.

Que Dieu vous bénisse.

Cyril Richard

Le sport... ça fait du bien

Le 17 avril, votez pour

**Léona
Arsenault-Belaire**



Votre voix dans le district 24
Évangéline-Miscouche

*À vous la parole
À vous le choix*



À la demande de la famille de Madeleine Arsenault et à l'occasion de son anniversaire de naissance, nous publions ce poème composé par sa soeur Marie-Hélène Arsenault. Madeleine est décédée le 16 février 2000.

À la mémoire

Madeleine Arsenault 10 avril 1917- 16 février 2000

Chère maman, soeur, tante, grand-maman,
belle-soeur, amie,

Au revoir chère maman, Madeleine

C'est à ton tour de t'en aller

Ça nous fait de la peine

Mais c'est le Divin qui a choisi de t'appeler

Tu étais toujours prête à aider

Car bien longtemps passé

Même dans des séances

Tu faisais ton apparence

Sur l'estrade on te voyait

Même assis sur de la paille

Et là tu nous chantaient

Que sera sera

Comme couturière tu me fabriquais

Un beau manteau que j'aimais

Même s'il avait gelé sur moi

C'était une de tes forces d'autrefois

À la maison paternelle, sans ouvrage

Tu nous tenais le courage

Bien des fois tu nous aidais

Surtout aux plus jeunes qui t'aimaient

Tes quatre garçons et quatre filles

Toujours si gentils

Saurons te garder une place spéciale

Dans leurs coeurs, malgré le mal

Tous tes petits enfants

Toujours si aimants

Vont te chérir toute leur vie

Car à eux tu étais si gentille

Ton mari, tous tes frères et soeurs

Au paradis où il y a toujours du bonheur

Car le Divin c'est Lui qui choisit

À lui que nous devons tous notre vie

On se dit et on se demande

Pourquoi des peines, si grandes

Ensemble on va se tendre la main

Car après tout, on se verra tous à la fin.

Toujours aimée, jamais oubliée,

par Marie-Hélène

Choisissez le cran

à la manière des insulaires

Le cran... Un parti et des candidats qui ont du cran, qui font preuve de courage et d'audace. Ces valeurs, si importantes pour les insulaires, sont également celles du Parti libéral. Nous avons toujours été le parti des gens, le parti de la compassion, le parti de la conviction, le parti de l'innovation.

Le 17 avril, faites votre choix.

NEIL LeCLAIR
Tignish-DeBlois
27^e circonscription

Téléphone du bureau du parti : 888-2922

LIBÉRAL

Autorisé par l'agent officiel du Parti libéral de l'Î.-P.É.



LA VOIX ACADIENNE
annonce toutes vos activités

(902) 436-6005

AIDER
LE MONDE

CRTC



AVIS PUBLIC DU CRTC

Canada

1. ENSEMBLE DU CANADA. THE SPORTS NETWORK demande l'autorisation de modifier la licence du service national d'émissions spécialisées de langue anglaise en remplaçant les conditions de licence (7 et 9) relatives aux codes de l'industrie sur la représentation non sexiste des personnes et la violence dans les émissions. Les conditions actuelles à cet égard seraient remplacées par des conditions « suspensives » c'est-à-dire que les conditions ne s'appliqueraient pas, tant et aussi longtemps que TSN reste membre en règle du Conseil canadien de normes de la radiotélévision. EXAMEN DE LA DEMANDE : 2225, av., Sheppard E., bureau 100, Willowdale (Ont.). Si vous voulez appuyer ou vous opposer à une demande, vous pouvez écrire à la Secrétaire générale, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2 au plus tard le 25 avril 2000, et joindre à votre lettre une preuve que vous avez envoyé une copie au requérant. Vous pouvez également soumettre vos interventions par courriel au : procedure@crtc.gc.ca. Pour plus d'information : 1-877-249-CRTC (sans frais) ou Internet : <http://crtc.gc.ca>. Document de référence : Avis Public CRTC 2000-43.



Conseil de la radiodiffusion et des
télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and
Telecommunications Commission

Le groupe populaire MAZURKAZZ sera présent aux lieux suivants pour des soirées musicales

- le samedi 22 avril à 22 h 00 au Baba's Lounge, Charlottetown
- le jeudi 27 avril à 21 h 30 à Brennan's, Charlottetown
- le samedi 29 avril Jive-a-Thon, Summerside au (Waterfront Place Shopping Center)
- le samedi 29 avril à 22 h 00 O'Farren's, Summerside
- le jeudi 4 mai au Baba's Lounge, Charlottetown
- le vendredi 19 mai au Baba's Lounge, Charlottetown



Il est essentiel que nous ayons une voix forte à la table de Pat Binns afin de pouvoir négocier, de façon efficace, pour le bien de notre circonscription. LES SOINS DE SANTÉ, L'ÉDUCATION, L'AMÉLIORATION DES ROUTES, LE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE et les nombreuses autres questions dont vous m'avez fait part ne sont que certaines des choses pour lesquelles je vais lutter dans l'intérêt de la circonscription Évangéline - Miscouche. Le fait d'avoir un membre élu signifie du POUVOIR pour notre circonscription. Je vous invite donc à voter pour moi le 17 avril.

WILFRED ARSENAULT, UNE VOIX FORTE POUR ÉVANGÉLINE - MISCOUCHE.



Autorisé par l'agent officiel du Parti P.C. de l'Î.-P.-É.

Cartes professionnelles



Key, McKnight & Peacock

AVOCATS ET NOTAIRES

Derek D. Key, B.A., LL.B.	Stephen D.G. McKnight, B.A., LL.B.
Nancy L. Key, LL.B.	Scott Peacock, B.B.A., LL.B.
Kendra S. Gunn, B.A., LL.B.	R. Brendan Hubley, B.A., LL.B.

Summerside tél. : 902-436-4851
Summerside téléc. : 902-436-5063
494, rue Granville
C.P. 1570
Summerside (Î.-P.-É.)
CIN 4K4

Wellington tél. : 902-854-3424
Wellington téléc. : 902-854-3447
Place du Village
Wellington
(Île-du-Prince-Édouard)
COB 2E0

Pour tous vos besoins financiers



Lundi au mercredi de 10 h à 16 h
Jeudi de 10 h à 17 h 30
Vendredi de 10 h à 19 h

37, rue Mill, Wellington (Î.-P.-É.) (902) 854-2595

HMS

HMS Office Supplies Ltd.

291, rue Water
Summerside (Î.-P.-É.)
Tél.: (902) 436-4281
Sans frais: 1-800-668-1163
Télé.: (902) 436-4534

LIVRAISON GRATUITE
POUR TOUS VOS BESOINS DE PAPETERIE, FOURNITURE ET D'ÉQUIPEMENTS SPÉCIALISÉS.

Pour une expérience gastronomique orientale
Buffet chinois à volonté



601, rue Water est
Summerside (Î.-P.-É.)
436-3838

CET ESPACE EST DISPONIBLE POUR VOTRE ENTREPRISE



Gérald Arsenaault
Conseiller en ventes



610, promenade South
Summerside (Î.-P.-É.)
C1N 3Z7

Vous voulez une nouvelle voiture ou une voiture d'occasion Appelez-moi au
Bureau : (902) 436-9158 Résidence : (902) 854-2685



Soumissions

La Commission scolaire de langue française acceptera des soumissions pour l'entretien des gazons de l'École Évangéline à Abram-Village et de l'École François-Buote à Charlottetown, jusqu'à 16 h le mercredi 19 avril 2000.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec Noëlla Gallant au bureau du Conseil scolaire en composant le 854-2975.

La plus basse ou n'importe quelle soumission ne sera pas nécessairement acceptée.

Appel d'offres

Des soumissions cachetées seront reçues à la section de la planification et de la conception ministère des Transports et des Travaux publics pour le compte du ministère de l'Éducation et des commissions scolaires de l'ouest et de l'est, jusqu'à 14 h, heure locale, le jeudi 21 avril 2000. Les plis devront clairement indiquer le projet pour lequel ils sont soumis. Ni la plus basse ni aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée. Les projets sont les suivants :

Habillage de façade en métal

École secondaire de premier cycle M.E. Callaghan
Woodvale, comté de Prince, Î.-P.-É.

Ce projet comprend l'installation de nouveau bardage en métal par-dessus le maçonnerie et la toiture existants pour la pose du nouveau bardage et l'ouvrage qui s'y rapporte. On peut se procurer des renseignements supplémentaires à ce sujet en communiquant avec M. Tyler Richardson, ing. au 368-4249 (tél.) ou au 368-5395 (télé.).

et

Remplacement de revêtement de sol

École secondaire de premier cycle M.E. Callaghan
Woodvale, comté de Prince, Î.-P.-É.

Ce projet comprend la dépose du revêtement de sol existant, la préparation de la dalle de plancher, la pose de carreaux de revêtement de sol en vinyle composite et l'ouvrage qui s'y rapporte. On peut se procurer des renseignements supplémentaires à ce sujet en communiquant avec M. Tyler Richardson, ing. au 368-4249 (tél.) ou au 368-5395 (télé.).

et

Construction d'un hangar d'entreposage

École secondaire Bluefield
Hampshire, comté de Queens, Î.-P.-É.

Ce projet comprend la construction d'un hangar d'entreposage en bois, l'installation de l'entrée d'électricité et l'ouvrage qui s'y rapporte. On peut se procurer des renseignements supplémentaires à ce sujet en communiquant avec M. Alan Maynard, ing., au 368-5835 (tél.) ou au 368 5395 (télé.).

On peut se procurer les documents de soumission auprès du ministère des Transports et des Travaux publics, au 3e étage de l'immeuble Jones, sis au 11, rue Kent, à Charlottetown, à l'Î.-P.-É., moyennant le dépôt de cent (100 \$) dollars (remboursable si les documents sont retournés dans les 14 jours suivant la date limite de l'appel d'offres). On peut consulter ces documents aux bureaux de l'Association de construction situés à Charlottetown, à Summerside, à Moncton, à Saint-Jean, à Frédéricton et à Halifax. L'ouverture des plis aura lieu au moment indiqué ci-dessus et les soumissionnaires sont invités à y assister.

Nous rappelons aux fournisseurs et aux entrepreneurs que le gouvernement de l'Î.-P.-É. et nombre d'autres organismes publics utilisent MERX, le service électronique d'appels d'offres national, pour afficher et distribuer leurs appels d'offres pour les biens et les services. Vous pouvez consulter les appels d'offres du gouvernement de l'Î.-P.-É. en cliquant sur PEIGOV* dans les options de recherche de MERX. On peut obtenir de plus amples renseignements sur MERX en consultant le site Web à l'adresse www.merx.cebra.com, en téléphonant au no sans frais 1-800-964-MERX (6379) ou en prenant les dispositions nécessaires pour obtenir une démonstration MERX dans n'importe quel centre de services régional.



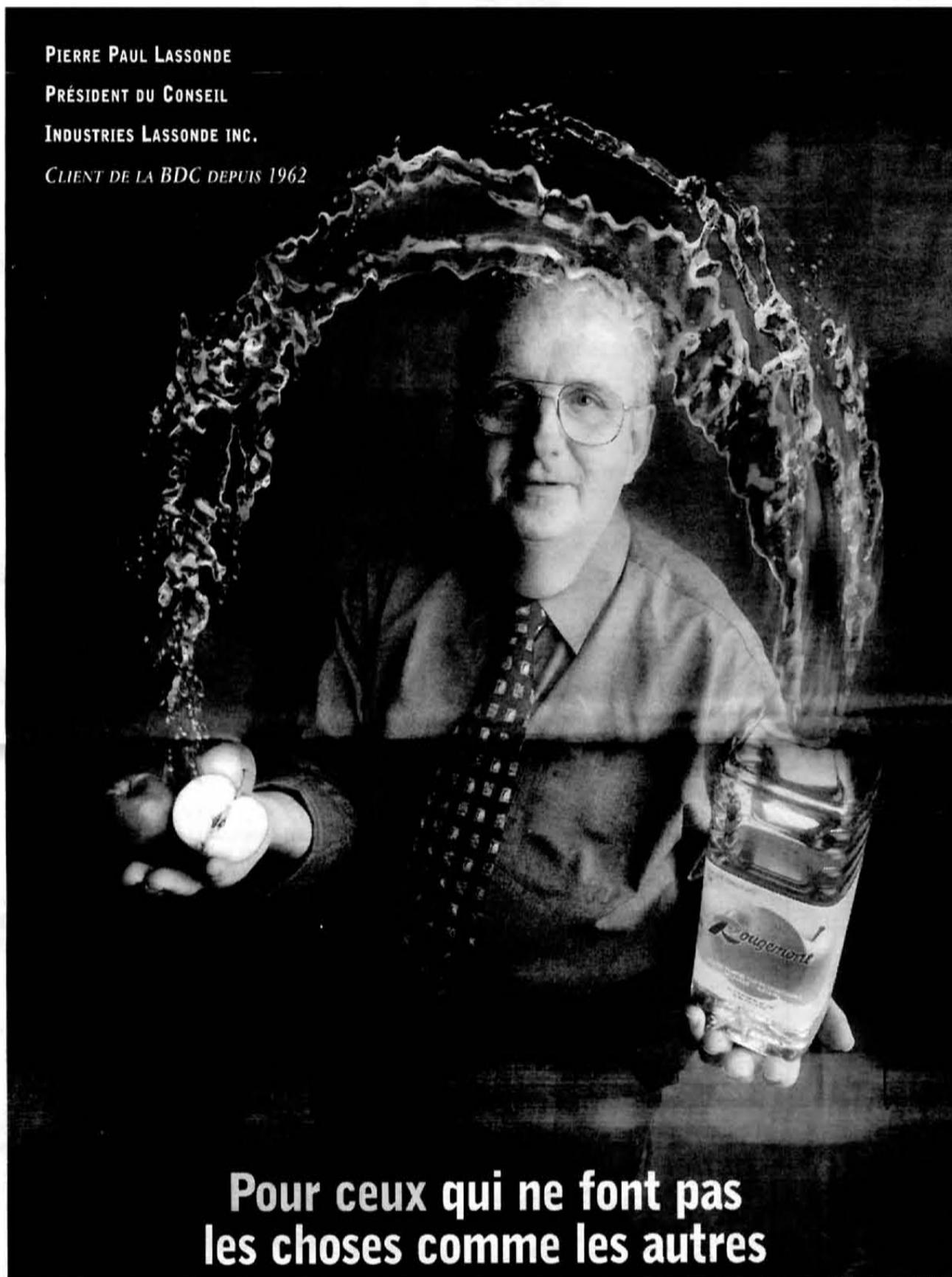
Transports et Travaux publics
Michael F. Currie
Ministre

PIERRE PAUL LASSONDE

PRÉSIDENT DU CONSEIL

INDUSTRIES LASSONDE INC.

CLIENT DE LA BDC DEPUIS 1962



Pour ceux qui ne font pas les choses comme les autres

Comment faire pour que votre jus de fruit sorte de l'ordinaire? Pour les Industries Lassonde, il suffit de défier la tradition en offrant aux consommateurs des saveurs inédites et des emballages novateurs. Et de financer le tout avec un prêt à terme sur mesure de la Banque de développement du Canada.

Vous cherchez à développer votre entreprise? Voyez la banque qui offre du financement non conventionnel, du capital de risque et des conseils en gestion. Composez le 1 888 INFO-BDC ou visitez notre site Web à l'adresse: www.bdc.ca

Banque de développement du Canada
EXCLUSIVEMENT AU SERVICE DES PME

